<u>Art. 2</u>: Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 21 août 2013

Le président de la République

### Faure Essozimna GNASSINGBE

Le Premier ministre

## Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU

Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice

#### Me Tchitchao TCHALIM

# ARRETE N° 136/2013/MS/CAB/DGS/DSSP DU 20 AOUT 2013 PORTANT LISTE ET ROTATION DES AVERTISSEMENTS SANITAIRES A INSCRIRE SUR LES UNITES DE CONDITIONNEMENT DU TABAC ET DE SES PRODUITS DERIVES

### LE MINISTRE DE LA SANTE,

Vu la loi n° 2009-007 du 15 mai 2009 portant code de la santé publique de la République togolaise ;

Vu la loi n° 2010-017 du 31 décembre 2010 relative à la production, à la commercialisation, à la consommation des cigarettes et autres produits du tabac ;

Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n° 2012-047/PR du 11 juillet 2012 portant modalités d'application des normes relatives au conditionnement et à l'étiquetage des produits du tabac et ses dérivés ;

Vu le décret n° 2012-051/PR du 19 juillet 2012 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2012-056/PR du 31 juillet 2012 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;

## ARRETE:

### Article premier: Objet

Les avertissements sanitaires ci-après doivent figurer sur les conditionnements du tabac et de ses dérivés conformément à l'article 3 du décret n° 2012-047/PR du 11 juillet 2012 et alternés sur les périodes ci-après définis :

#### Du 1er Janvier 2014 au 31 Décembre 2015

- 5. La fumée du tabac nuit à la santé de l'enfant.
- 6. Fumer provoque les maladies du cœur.
- 7. Fumer cause le cancer de la bouche.
- 8. Fumer provoque l'amputation des jambes.

#### Du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2017

- 5. La cigarette crée une forte dépendance.
- 6. Fumer provoque le cancer du poumon.
- 7. Fumer cause une mort lente et douloureuse.
- 8. L'usage du tabac provoque l'impuissance sexuelle.

#### Du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2019

- 5. Fumer provoque l'attaque cérébrale.
- 6. Les fumeurs meurent prématurément.
- 7. Fumer nuit aussi à votre entourage.
- 8. Le tabac nuit gravement à la santé.

Art. 2: Le présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

<u>Art. 3</u>: Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lomé, le 20 août 2013

Le ministre de la Santé

## **Professeur Kondi Charles AGBA**

ARRETE N° 137/2013/MS/CAB/DGS/DSSP DU
20 AOUT 2013 ARRETE FIXANT LES MODALITES
D'IMPRESSION ET LE FORMAT DES BORDURES
DES AVERTISSEMENTS SANITAIRES ET AUTRES
SPECIFICATIONS

#### LE MINISTRE DE LA SANTE,

Vu la loi n° 2009-007 du 15 mai 2009 portant code de la santé publique de la République togolaise ;

Vu la loi n° 2010-017 du 31 décembre 2010 relative à la production, à la commercialisation, à la consommation des cigarettes et autres produits du tabac ;

Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'état et ministres ;

Vu le décret n° 2012-047/PR du 11 juillet 2012 portant modalités d'application des normes relatives au conditionnement et à l'étiquetage des produits du tabac et ses dérivés ;